

## LITTERATURE

*Gabriel de Montmollin et Sylviane Dupuis*

### **Gabriel de Montmollin**

Le canton de Genève regroupe, mais jusqu'à quand, un nombre significatif d'auteurs, d'éditeurs et de libraires, comparativement à une province française de même taille. Cette richesse entretenue et développée depuis le XVI<sup>e</sup> siècle sur la lancée de la Réforme protestante dont Genève fut un fer de lance, est aujourd'hui menacée par une mutation lourde liée à l'industrie du livre. Si les divers acteurs ont pu vivre pendant longtemps sans soutien significatif de la part des pouvoirs publics, la donne actuelle prescrit une nouvelle attitude de ces derniers afin que ce patrimoine ne disparaisse pas complètement.

L'écriture, l'édition et la diffusion d'un livre sont des processus compliqués au cours desquels les acteurs concernés investissent bien davantage qu'ils ne reçoivent. Si l'on considère par exemple un livre vendu sur le marché genevois, la répartition des marges dégagées illustre bien la difficulté économique du produit. Pour un prix de vente artificiellement fixé à 10 francs, le libraire percevra une somme maximale de 4 francs, le distributeur 2 francs, l'imprimeur 2 francs, l'éditeur et l'auteur 1 francs chacun. Pour assurer un retour sur investissement, il faut pouvoir envisager des ventes supérieures à 1000 exemplaires par titre, chiffre difficile à atteindre aujourd'hui dans un contexte de surproduction, près de 40'000 nouveaux ouvrages en français sont en effet publiés par année. Sans subventions et sans un marketing coûteux, les chances de pouvoir vivre du livre genevois aujourd'hui sont donc bien minces.

Les métiers du livre à Genève connaissent des difficultés croissantes depuis les années 90, à l'image d'une évolution perceptible dans le monde francophone où l'on observe une mutation dans la définition de ce qu'est le livre. Alors qu'il a longtemps pu exister comme produit culturel obéissant tant bien que mal aux règles du marché, il est désormais toujours davantage identifié comme un objet commercial soumis au principe de la rentabilité à court terme. Cette dérive, occasionnée notamment par la reprise en France de grandes maisons d'édition par des groupes industriels, a notablement modifié la chaîne du livre, renforçant notamment l'essor de grandes chaînes de librairies aux pratiques commerciales agressives, qui fragilisent les magasins de proximité. Cette évolution a contraint paradoxalement de nombreux éditeurs à mettre en place des politiques de surproduction éditoriale afin de pouvoir continuer d'exister dans un marché où le succès d'un livre se joue désormais sur une période de trois mois. Et comme les marges dégagées sont, ou plus minces ou plus aléatoires, il faut publier plus de livres pour garantir la couverture des frais généraux d'une entreprise, avec comme conséquence de ne plus avoir le temps suffisant pour faire un travail éditorial de qualité. Résultat : le nombre de nouveautés augmente, mais la qualité moyenne du livre diminue, avec comme conséquence des difficultés supplémentaires à le vendre.

Cette évolution a considérablement modifié le paysage suisse romand de la librairie et de l'édition depuis 15 ans. A Genève par exemple, un quart des librairies ont disparu, et plusieurs éditeurs de renom ont dû mettre la clé sous la porte ou changer d'orientation, avec tout ce que cela suppose bien évidemment comme impossibilité pour des auteurs locaux de faire connaître leur création.

Le dilemme qui se pose aujourd'hui à propos du livre est bien celui de savoir si ce dernier est un produit culturel ou un objet commercial. Compte tenu de ce que le livre a apporté et apporte encore d'inégalable à la poésie, à la littérature, au théâtre, en tant que vecteur de débats d'idée, de connaissance de soi et des autres et de découverte du monde, il paraît évident que sa dimension culturelle doit être protégée par des instruments n'obéissant pas uniquement aux règles de la rentabilité. En ce sens, les acteurs du métier du livre à Genève et ailleurs sont mobilisés sur la défense

d'une vraie politique de l'offre culturelle contre la seule logique de la demande imposée par le commerce.

Dans ce combat qui est une lutte de survie, les acteurs des métiers du livre à Genève ont rencontré une écoute certaine de la ville et du canton, qui, a permis, depuis le milieu des années 90, la mise en place d'une commission consultative pour la mise en valeur du livre à Genève regroupant des représentants d'auteurs, d'éditeurs, de librairies et de bibliothèques, réunis pour un travail de sensibilisation aux difficultés de la profession et pour mettre en place des instruments d'aide à la création, à l'édition et à la diffusion du livre.

Dans les grandes lignes, la ville et le canton de Genève apportent un soutien aux auteurs, éditeurs et libraires d'un peu moins d'un million de Frs par année, un chiffre qui a doublé depuis 1996, mais qui ne représente que le 1% de tous les soutiens culturels apportés aujourd'hui.

Les auteurs, écrivains et illustrateurs de Genève reçoivent environ le 10% de cette somme via trois bourses accordées à un nouvel auteur, un auteur confirmé et à un illustrateur.

Les éditeurs obtiennent le 50% de cette aide qui se décompose de la manière suivante :

- Pour les trois quarts, une aide à l'édition sous la forme de subventions à des projets de livres dont les auteurs sont genevois ou qui traitent de sujets en lien avec Genève.
- une bourse accordée à un éditeur pour un projet d'envergure ;
- une action de diffusion des livres d'éditeurs genevois dans des bibliothèques françaises.

L'autre part significative de l'aide directe au livre de la part du canton et de la ville se traduit dans un cadre plus général de promotion des métiers du livre, en particulier la librairie, via un soutien au Salon du livre de Genève avec la mise sur pied d'un stand regroupant libraires et petits éditeurs. Ce stand du Cercle de la librairie et de l'édition est l'occasion d'afficher le partenariat de la ville et du canton rassemblés dans le soutien au livre en général.

Concernant enfin le soutien des pouvoirs publics à la librairie, il passe principalement par l'application de politiques d'achat des collectivités publiques censées privilégier la librairie genevoise pour les achats de livre, notamment pour l'assortiment des bibliothèques municipales.

Aujourd'hui, les libraires, éditeurs et auteurs considèrent qu'il faut agir dans deux directions complémentaires pour essayer de sauvegarder le tissu des métiers du livre à Genève, en Suisse romande et plus généralement en Suisse.

Concernant d'abord la dérive commerciale de l'objet livre, nous agissons en faveur de l'inscription dans une loi fédérale d'un prix réglementé du livre qui limiterait la possibilité pour des chaînes de librairies d'appliquer des politiques de rabais. La France qui a introduit le prix unique du livre en 1981, a ainsi réussi à sauvegarder un tissu de librairies spécialisées qui sont des lieux déterminants pour la diffusion de livres plus culturels que le best-seller traditionnel. Dans ce combat qui se mène désormais au Parlement fédéral, le soutien du canton et de la ville de Genève est acquis, ce qui n'est pas de trop compte tenu des résistances rencontrées, notamment en Suisse alémanique, relativement à cette entorse qui serait faite aux règles sacro-saintes de la concurrence. Actuellement, le débat est en commission, et il devrait reprendre en automne 2008. Si la sensibilité des autorités genevoises est désormais active sur cette question, c'est parce que les divers acteurs du livre à Genève n'ont eu de cesse d'expliquer à ces dernières la fragilisation croissante de leur métier, occasionné notamment par la rupture d'un accord tacite prévalant jusqu'en 2000 environ sur le respect d'un prix réglementé.

Quand bien même il serait rétabli, le prix réglementé du livre dans la loi ne résoudrait pas tous les problèmes, loin de là. Aujourd'hui, l'édition du livre à Genève est extrêmement fragile. Seuls 6 éditeurs arrivent encore bon an mal an à salarier des employés et à ne vivre que du produit de la vente des livres, dans un contexte où le chiffre d'affaire moyen est en baisse. Même si les aides ponctuelles à

l'édition et à la création sont importantes, il convient de mettre en place des aides plus structurelles à l'édition, comme cela se fait de façon massive au Québec, et de manière intensive dans un certain nombre de régions françaises.

Dans la logique des débats suscités par le RAAC, les problèmes rencontrés par les métiers du livre s'inscrivent notamment dans l'atelier culture et société qui vous sera présenté tout à l'heure, et qui met en discussion les tensions entre le service public, la consommation et la culture. En résumé, les représentants des métiers du livre militent pour garantir la diversité des choix éditoriaux, seule à même de favoriser l'émergence d'auteurs et d'écrivains locaux en leur donnant la possibilité de faire connaître leur création. Sans éditeur genevois, un Nicolas Bouvier, par exemple, aurait-il pu devenir le grand auteur que nous connaissons ?

### Sylviane Dupuis

Nicolas Bouvier... Je me souviens de l'amertume qu'il laissait parfois affleurer, de son vivant, se plaignant qu'ici on ne savait jamais ce que pensaient les gens, qu'ils ne disaient rien, et qu'on avait l'impression de parler, d'écrire sans le vide... Je me souviens des sourires vaguement moqueurs de certains professeurs de français quand Bouvier venait rencontrer des élèves : un écrivain genevois, quelle importance pouvait-il avoir ? C'était avant qu'il ne devienne un écrivain planétaire, et ne déchaîne *post mortem*, traduit en toutes les langues, les enthousiasmes des lecteurs français, mais aussi japonais, ou iraniens... devenant enfin pour Genève qui ne jure plus que par lui : L'ECRIVAIN. Mais la même ville a laissé mourir d'indigence Robert Musil, qui écrivit à Genève *L'Homme sans qualités* laissé inachevé ; elle a complètement ignoré Ludwig Hohl, qui vécut 21 ans à la rue Charles-Bonnet où le jeune Jacques Probst, averti de son génie, allait passer ses soirées avec lui, à parler et à boire. Jacques Probst qu'on redécouvre enfin comme l'un de nos plus grands auteurs et qu'on récompense un peu partout – mais qui, dans les années 90, avait presque disparu des mémoires et des scènes. Qui, à Genève, savait, entre 1985 et 1986, que le plus grand auteur vivant, Jorge Luis Borges, habitait Grand-Rue 26 ? Et qui sait aujourd'hui qu'Ananda Devi, l'une des meilleures romancières actuelles du monde francophone, vit et travaille à deux pas d'ici ?... C'est qu'on ne s'est jamais beaucoup préoccupé, dans notre ville vouée aux affaires et où bientôt, par commodité, on parlera majoritairement l'anglais, des écrivains qui tentent de penser ou d'imaginer un réel possible au lieu de se contenter de ce qui est...

Lorsque j'ai commencé à publier, à la fin des années 80, il n'existait à Genève aucune aide à l'écriture – à l'exception de quelques soutiens ponctuels de l'ordre de 5'000 francs attribués ici ou là sans concours ni commission. Les écrivains ne faisaient donc pas partie des créateurs méritant un soutien du politique, et en étaient totalement ignorés ! Or ce soutien, qui a toujours existé sous une forme ou une autre et à toutes les époques – même sous la monarchie absolue ! – a bien sûr une valeur économique (car comme on le sait, les auteurs vivent rarement de leur plume, et doivent tous travailler à côté pour vivre) ; mais ce soutien a aussi valeur symbolique : valeur de reconnaissance et d'encouragement à persévérer dans un travail solitaire et difficile de lecture du monde et de soi, d'élaboration du sens, d'imagination, de vigilance critique et de... contre-pouvoir, aussi, dont toute politique non totalitaire dans son essence connaît la nécessité.

Au cours des années 80, la mobilisation des différents métiers du livre et l'écoute reçue auprès des politiques a conduit à l'instauration de la commission consultative pour la mise en valeur du livre à Genève qui a plaidé pour des bourses attribuées annuellement, l'une à un écrivain reconnu, et l'autre à un « jeune auteur ». Depuis cette année, la bourse annuelle de 25.000 fr. destinée à un écrivain reconnu s'est changée en bourse biennale de 50.000 fr. – ce qui permet enfin vraiment à un auteur de « décrocher » pendant un an ou deux et de poursuivre une oeuvre tant de recherche que de création. Resterait à mettre en valeur ce travail, et donc les auteurs en activité à Genève, par exemple par le

biais d'un site qui informe sur leurs œuvres, leurs lectures ou conférences, et leur rayonnement à l'étranger. Resterait à augmenter le soutien aux publications des auteurs genevois. Resterait à leur trouver un lieu – il n'en existe aucun de permanent à Genève – où se rencontrer entre créateurs d'ici et d'ailleurs, où susciter débats sur la littérature, sur le monde et sa représentation, où proposer des lectures, ou faire se rencontrer public et lecteurs... C'est précisément le but que s'est proposé la MLG – association pour une Maison de la littérature à Genève – créée en 2005, forte aujourd'hui de près de 70 membres et dont le Département des Affaires culturelles, auquel s'est jointe en 2007 la Loterie romande, soutient le projet depuis le début. La MLG pourrait par exemple, si elle en avait les moyens, remplir sur son site<sup>1</sup> cet office de centralisation de l'information sur les auteurs, comme le pourrait aussi le site qui va bientôt se créer pour valoriser l'activité éditoriale et celle des libraires genevois. Pour le moment, en attente d'un lieu fixe, la MLG « nomadise » dans les théâtres, librairies ou bibliothèques qui veulent bien l'accueillir...

Les auteurs de théâtre romands quant à eux, forts du constat que 10 % seulement des pièces créées sur nos scènes étaient dues à des auteurs vivants, se sont réunis en association, les EAT-CH (Ecrivains associés du théâtre), en janvier 2004. Sur 43 membres actifs (qui représentent quasiment tous les auteurs de théâtre joués et/ou édités de Suisse romande), 15 sont genevois. Un livre présentant les EAT-CH (qui s'inspirent des EAT français) sortira à l'automne 2008, et leur site<sup>2</sup> est régulièrement consulté. Cependant, et même si le pourcentage d'auteurs vivants (et romands) joués en Suisse romande progresse indéniablement depuis cinq ans, rien n'est encore gagné ! On dit toujours, du côté des metteurs en scène, qu'« il n'y a pas de textes », qu'« il n'y a pas d'auteurs »... et les propos de Bernard-Marie Koltès, devenu lui aussi une star après sa mort, n'ont pas perdu leur validité : « ce n'est pas vrai que des auteurs qui ont 100 ou 200 ou 300 ans racontent des histoires d'aujourd'hui... C'est terrible de laisser dire qu'il n'y a pas d'auteurs ; bien sûr qu'il n'y en a pas puisqu'on ne les monte pas... ».

MERCI aux éditeurs courageux voire téméraires ou complètement fous qui éditent du théâtre contre vents et marées, permettant parfois à nos textes d'être découverts *ailleurs*, et traduits, et joués *ailleurs*. MERCI aux quelques metteurs en scène courageux voire téméraires ou complètement fous qui ont fait confiance aux auteurs que nous sommes et nous ont permis, ici, de faire la preuve que nous ne vidions pas les salles ! Mais cette preuve n'en est pas encore une pour tout le monde. Merci donc à Fondation Pro Helvetia (dont nous souhaitons qu'elle conserve et son indépendance, et son soutien direct aux artistes), merci à la SSA, qui encouragent – timidement – les mises en scène d'auteurs suisses, ici comme à l'étranger.

Mais un peu plus de volontarisme, un peu plus de foi en nous-même – celle qu'ont les Canadiens, les Belges, presque tous les autres sauf nous, alors que nos auteurs sont appréciés et étudiés dans les universités du monde entier, des USA aux pays de l'Est et à la Chine –, un peu plus de courage et d'enthousiasme ne nous nuirait pas...

---

<sup>1</sup> [www.maisondelalitterature.ch](http://www.maisondelalitterature.ch)

<sup>2</sup> [www.eat-ch.org](http://www.eat-ch.org)